



Espace Jeux

Edition

Octobre 2020

Guide des inscriptions

Toute l'année, le Relais Parents Assistants Maternels propose des espaces jeux sur plusieurs communes. Ces animations sont ouvertes à l'ensemble des usagers habitant sur le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Tous, ont la possibilité de participer à plusieurs espaces jeux chaque mois.

Depuis plusieurs années, pour garantir un temps d'animation agréable pour tous, petits et grands, le nombre de participants était déjà limité. Une inscription au préalable était demandée pour les professionnels. Avec la situation sanitaire actuelle, le service doit limiter davantage le nombre de participants en fonction des espaces. Aussi, les inscriptions sont devenues obligatoires pour tous, professionnels et parents.

Une feuille de présence avec les coordonnées des représentants légaux des enfants présents est aussi devenue indispensable.



RPAM- CIAS, 4/6 bd de la gare- 22600 Loudéac

Tél : 02.96.66.60.50 – rpam@loudeac-communaute.bzh

Les inscriptions

Pour qui ?

Les inscriptions sont destinées aux parents et aux professionnels souhaitant participer avec leurs enfants aux espaces jeux.

Comment ?

1

Diffusion du calendrier des Espaces jeux

→ La semaine précédant les vacances scolaires

2

Pré-inscriptions

→ Vous pouvez vous pré-inscrire à toutes les animations proposées sur le calendrier

3

Traitement des pré-inscriptions

→ Les animatrices du relais traitent les pré-inscriptions selon plusieurs critères

4

Confirmation des inscriptions

→ Avant la fin des vacances vous saurez si vous êtes inscrit ou sur liste d'attente



Deux possibilités ...



Pour chaque pré-inscription, le relais vous informera (par mail ou téléphone) si vous êtes inscrit en liste principale ou en liste d'attente :

Vous êtes inscrit sur :

LISTE PRINCIPALE



Vous pouvez participer à l'animation.

Vous êtes inscrit sur :

LISTE D'ATTENTE



Il n'y a plus de place, vous ne pouvez pas participer à l'animation.

Et si une place se libère ?

Si une place se libère, une animatrice du relais contactera une personne sur liste d'attente, au plus tard : **la veille de l'animation.**



Comment se pré-inscrire ?

Vous avez 2 possibilités pour vous pré-inscrire :

1. Par téléphone : au 06.17.36.68.89, message vocal ou sms
2. Par mail à rpam@loudeac-communaute.bzh

Quel que soit le moyen utilisé, merci d'indiquer ces éléments :

- Votre nom,
- Votre commune,
- La date et la commune pour chacun des espaces jeux souhaité,
- Prénom et âge des enfants

Bonjour,
Anne Durant (assistante maternelle de Plémet)
En janvier : Plémet le 9 avec 2 enfants : Marie 3 mois et Théo 2 ans et Merdrignac le 16, avec 1 enfant: Jules 18 mois
En février : le 7 à Trémorrel avec Marie et Théo.
Merci

Le relais répond à vos questions ...

Comment le calendrier est-il envoyé ?

Plusieurs moyens sont possibles pour accéder au calendrier des espaces jeux :

- Envoi par mail aux professionnels et parents
- Disponible sur la page internet du RPAM et page Facebook de LCBC
- Accessible au RPAM et lors des espaces jeux
- Envoi par courrier sur demande (concerne les personnes qui n'ont pas accès à internet).

Quand puis-je me pré-inscrire ?

Quelques jours avant le début de chaque période de vacances scolaires, le calendrier sera disponible. **Dès l'envoi** de celui-ci, vous pouvez procéder à votre pré-inscription.

Puis-je m'inscrire après les vacances ?

Oui, vous pouvez. Dans la limite des places disponibles pour chaque espace jeux, le relais vous avertira si vous êtes inscrit sur la liste principale ou sur liste d'attente.

Quels sont les critères ?

Pendant les vacances scolaires, les animatrices listent l'ensemble des pré-inscriptions et procèdent à la validation de celles-ci selon plusieurs critères :

- La zone d'habitation : les espaces jeux sont répartis sur l'ensemble du territoire. Une priorité sera accordée aux personnes habitant dans l'espace de vie de l'animation.
- La thématique : en fonction du thème proposé, si vous avez déjà participé à ce même atelier, vous ne serez pas prioritaire.
- Le nombre d'espaces jeux : ce critère permettra une répartition équitable d'animations sur la période.
- D'autres critères exceptionnels pourraient être appliqués en fonction des animations spécifiques.

Comment se fera la confirmation ?

La confirmation sera envoyée par mail. Si des personnes n'ont pas accès à internet, une animatrice du relais confirmera l'inscription par téléphone (appel ou sms).

